



Formation Électricien d'Équipement du Bâtiment

LE MÉTIER

L'Électricien d'Équipement du bâtiment réalise, à partir des plans et schémas de montage, des travaux d'installation électrique en basse tension (courants forts et courants faibles) pour des bâtiments à usage d'habitation et autres. Il réalise des travaux neufs mais aussi des adaptations, rénovations, extensions ou mise aux normes d'installations existantes. Avec quelques années d'expérience, il peut aussi assurer l'entretien et le dépannage des installations. Il reçoit les instructions de son responsable et travaille en équipe. Il travaille en coordination avec les autres corps de métier, dans des locaux vides ou occupés par des usagers. Il se déplace en fonction des chantiers.

Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives (et, s'il existe, en application du PPSPS, sinon du plan de prévention).

L'électricien d'équipement du Bâtiment intervient sur les installations de :

- réseaux de distribution d'énergie en basse tension des bâtiments ;
- réseaux de communication des bâtiments ;
- matériels de sûreté (intrusion, incendie, contrôle d'accès) ;
- équipements automatisés et communicants du bâtiment ;
- équipements et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments à usage d'habitation et autres (tel que générateur photovoltaïque, borne de recharge de véhicule électrique, solution de mesure de consommation) ;
- système de commande et protection de moteurs dans les bâtiments.

PROFILS & PRÉREQUIS

Tout public maîtrisant les savoirs de base (lire, écrire, compter)

Une phase de positionnement en amont de la formation est prévue pour adapter la formation aux acquis du stagiaire.

95%
de réussite à la certification

78%
d'insertion
professionnelle

83%
de stagiaires satisfaits

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le titulaire de la certification doit être capable, en toute autonomie et dans le respect des règles de l'art de :

- Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation.
- Réaliser les vérifications et mettre en service l'installation électrique dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation.
- Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation.
- Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation.
- Réaliser l'installation des réseaux de communication d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.
- Réaliser l'installation des équipements d'automatisme et de confort d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.
- Réaliser l'installation d'équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.

DURÉE

- **Lieux de Formation** : Ramonville et Montpellier
- **Effectif** : De 1 à 12
- **Durée** modulable de **600 à 800 heures**.
- **Adaptable** en fonction du niveau initial et des compétences de la personne
- **Formation** continue ou en alternance

VALIDATION & CERTIFICATION

Formation certifiante validée par un Titre RNCP Ministère du Travail de niveau V : « Électricien d'Équipement du Bâtiment »

Modalité : Examen final devant un jury de professionnels

CCP 1- Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments

CCP 2- Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiment

MODE DE FINANCEMENT

- **Pour demandeur d'emploi** :
 - Financement Plan régional de formation Occitanie,
 - Contrat de professionnalisation
- **Pour salariés** :
 - CPF Transition,
 - Pro A,
 - Plan de formation
- **Éligible à la VAE**



CONTENU DE LA FORMATION

- **Module 1. Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments :**
 - Installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts
 - Réaliser les vérifications et mettre en service l'installation électrique
 - Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts
 - Mettre en sécurité l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants
 - Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation.
 - **Module 2. Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments :**
 - Installation des équipements d'automatisme et de confort d'un bâtiment à usage d'habitation
 - Installation et raccordement des matériels des systèmes de sûreté et sécurité
 - Installation des équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment
-
- Habilitation électrique B1V BR
 - Développement durable & éco-citoyenneté

ÉVALUATION

Une évaluation préformatrice est réalisée en amont du parcours. Elle permet l'évaluation des besoins, la vérification des prérequis et l'individualisation et la personnalisation de la formation. Les apprentissages sont mesurés tout au long du parcours de formation et donnent lieu à la rédaction d'un carnet de compétences. L'évaluation de la satisfaction est réalisée en milieu et en fin de parcours.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation se déroule dans nos 3 ateliers techniques dédiés aux métiers de l'électricité sur une surface totale de 300m². Un plan de travail par stagiaire sur grille pour appréhender les bases du positionnement et fixations des conduits et appareillages, raccordements des conducteurs aux appareillages et organes de protections. 17 espaces de travail en trois dimensions sont à disposition des apprenants pour finaliser la pose et le raccordement en situation réelle de chantier tertiaire. 16 armoires de câblages sont disponibles pour la partie électricité industrielle. Les outils à main et électroportatifs sont mis à disposition. Une salle informatique équipée de 14 PC est disponible pour effectuer des recherches technologiques. Une salle de cours « classique » est également utilisée dès que nécessaire.

MÉTHODES ET SUIVI PÉDAGOGIQUE

Le parcours est basé sur des méthodes pédagogiques centrées sur l'individualisation.

Nous faisons le choix d'une stratégie pédagogique ayant pour objectif de :

- Individualiser les parcours en proposant à chaque personne un parcours personnalisé,
- Développer l'autonomie en rendant nos stagiaires acteurs de leurs apprentissages,
- Développer la culture technologique, en intégrant toutes les composantes, y compris celles en lien avec la sécurité sur le poste de travail,
- Développer attitudes, méthodes et rigueur professionnelles.

Des phases de cours et des études de cas individualisées sont intégrées dans la plateforme EAO ADRAR, la validation se fait avec le formateur référent au travers d'un travail collaboratif en petit groupe.

Les phases de TP sont évaluées individuellement par le formateur référent qui consigne les résultats dans un portefeuille de compétences.

Des temps encadrés sur TD et TP sont également prévus pour préparer le titre. Une salle informatique est à disposition pour la constitution du dossier (DSPP), nécessaire au passage du titre.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le Coordinateur de la filière : il prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours.

Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

Le formateur référent du dispositif : il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.

Les formateurs techniques : ils sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formés à la pédagogie pour adultes.

LOCAUX MIS À DISPOSITION

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.

Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.

Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.

Ils comprennent des salles de cours, des salles informatiques, une salle "ressources" et des ateliers techniques.

Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs.

L'ensemble de la structure est couverte par notre réseau WIFI. Nous garantissons un accès gratuit et permanent au réseau Internet haut débit à l'ensemble des utilisateurs de la structure.

Françoise DUGRIP

- Conseiller formation entreprise

- 05 62 19 20 88 / 06 40 29 70 52

- francoisedugrip@adrar-formation.com